



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

A'LIENOR

Société par actions simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exactitude des arrêtés de comptes (article R.225-134 du Code de commerce)

Arrêtés de comptes établis au 30 décembre 2009

A'LIENOR

Société par actions simplifiée

40 rue de Liège

64000 PAU

Ce rapport contient 3 pages

Référence : PM-094-032

Société anonyme d'expertise
comptable - commissariat aux
comptes à directoire et conseil
de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920 Z
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

A'LIENOR
Société par actions simplifiée

Siège social : 40 rue de Liège
64000 PAU
Capital social : € 48 840 000

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exactitude des arrêtés de comptes (article R.225-134 du Code de commerce)

Arrêtés de comptes établis au 30 décembre 2009

A l'attention du Président ,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société A'LIENOR, et en application de l'article R.225-134 du Code de commerce, nous avons procédé au contrôle des arrêtés de comptes établis au 30 décembre 2009, tel qu'ils sont joints au présent rapport. Ces arrêtés de comptes ont été établis par le Président. Il nous appartient sur la base de nos travaux d'en certifier l'exactitude.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les créances concernées sont certaines dans leur existence et déterminées dans leur montant.

Nous certifions l'exactitude de ces arrêtés de comptes s'élevant à une somme supérieure à :

- € 45 630 000 pour EIFFAGE ;
- € 24 570 000 pour SANEF.

Paris La Défense, le 30 décembre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Mathis
Associé

ATTESTATION

Je soussigné Olivier de Guinaumont, président de la société A'Liénor, société par actions simplifiée au capital de 48.840.000 € dont le siège social est 40, rue de Liège, 64000 Pau, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 491 529 855, atteste qu'au 30 décembre 2009, avant incorporation du capital :

- Le compte courant de notre actionnaire, la société EIFFAGE, société anonyme au capital de 360.000.000 €, dont le siège social est 163, quai du Docteur Dervaux - 92600 Asnières-sur-Seine, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 709 802 094, envers A'Liénor est supérieur à 45.630.000 euros.
- Le compte courant de notre actionnaire, la société SaneI, société anonyme au capital de 53.090.461,67 €, dont le siège social est situé 30 boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 632 050 019, envers A'Liénor est supérieur à 24.570.000 euros.

Fait à Pau, le 30 décembre 2009

Olivier de Guinaumont
Président

